République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

Gratuit sur Google play

GOUVERNANCE PUBLIQUE	04	EDUCATION	01	SOCIAL	01
ECONOMIE	02	INFRASTRUCTURE	06	ADMINISTRATION	11
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01				

N° 1447
29 Novembre 2017
29 November 2017
17H43/5:43 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	051/AONR/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMAS/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°051 AONR/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMAS/2017 DU 27 NOV 2017 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) BOUTIQUES DANS LE MARCHE DE BELEL, ARRONDISSSEMENT DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-12-2017
2	**Reference**	N° 07/DC/CNPS/DG/CIPM/17 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 07/DC/CNPS/DG/CIPM/17 DU 28 NOVEMBRE 2017 RELATIF À L'ACQUISITION DE DIVERS MATÉRIELS POUR LE PROJET DE NUMÉRISATION DES DOCUMENTS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-12-2017
3	**Reference**	N° 03671/C/MINHDU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03671/C/MINHDU PORTANT ADDITIF A L'ASMI N° 03387 /ASMI/MINHDU/2017 DU 30 OCTOBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	078/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N°078/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ANNULATION DES LOTS N°4 ET 5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	N° 017/0534/UYI/CAB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 017/0534/UYI/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ANNULATIOND'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
6	**Reference**	N°17/0533/UYI/DIPD/DIEM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°17/0533/UYI/DIPD/DIEM DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 17-05/AONO/UYI/CIPM/2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
7	**Reference**	N°201/D/MINRESI/INC/DG/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°201/D/MINRESI/INC/DG/2017 DU 29 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ARCHIVAGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	049 /C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 24 NOVEMBRE 2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°049/C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 24 NOVEMBRE 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0019/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 05 SEPTEMBRE 2017 POUR LA REALISATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DU « BASELINE STUDIES » EN VUE DE LA PREPARATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE), DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	N° 017/0535/UYI/CAB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/0535/UYI/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ANNULATIOND'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	N° 200/D/MINRESI/INC/DG/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 200/D/MINRESI/INC/DG/2017 DU 29 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	057/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	N°057/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ANNULATION DES LOTS N°4 ET N°5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
12	**Reference**	056/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°056/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS N°1,2 ET 3 DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
13	**Reference**	N° 0068/C/MINRESI/INC/DG/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0068/C/MINRESI/INC/DG/2017 DU 29 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/MINRESI/INC/CIPM DU 07 NOVEMBRE 2017, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ARCHIVAGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC),
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	N° 67/C/MINRESI/INC/DG/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 67/C/MINRESI/INC/DG/2017 DU 29 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/MINRESI/INC/CIPM DU 07 NOVEMBRE 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC),
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	N°91/17/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°91/17/DG/CNPS DU 24 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 04 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME D'AUTO-EXTINCTION INCENDIE AU BATIMENT « B » DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES A OKOLO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	N° 95/17/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 95/17/DG/CNPS DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 18 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE-VINGT-DEUX (82) PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS EN SOLUTION DE PARTAGE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET EXTÉRIEURS DE LA CNPS, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	N° 03671/C/MINHDU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03671/C/MINHDU PORTANT ADDITIF A L'ASMI N° 03387 /ASMI/MINHDU/2017 DU 30 OCTOBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	078/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N°078/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ANNULATION DES LOTS N°4 ET 5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
19	**Reference**	057/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	N°057/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ANNULATION DES LOTS N°4 ET N°5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	056/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°056/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS N°1,2 ET 3 DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	075/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N°075/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2015 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017, LOT 1.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	076/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N°076/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017, LOT 2.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	077/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N°077/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017, LOT 3.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	N° 1494/17/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1494/17/DG/CNPS DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 18 SEPTEMBRE 2017 POUR LAFOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE-VINGT-DEUX (82) PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS EN SOLUTION DE PARTAGE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET EXTÉRIEURS DE LA CNPS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	N°017-1079/UYI/CAB Lire
	Titre/objet	DECISION N°017-1079/UYI/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17-03/AONO/UYI/CIPM/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DU RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	N°017-1078/UYI/CAB Lire
	Titre/objet	DECISION N°017-1078/UYI/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17-02/AONO/UYI/CIPM/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 RELATIF À LA RÉHABILITATION DE CERTAINS BÂTIMENTS DE L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	0675/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 2 4 NOV 2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0675/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 24 NOV 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0019/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 05 SEPTEMBRE 2017 POUR LA REALISATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DU « BASELINE STUDIES » EN VUE DE LA PREPARATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE), DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	052/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 18/10/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 052/ AOIO/ MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 18 OCTOBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DES OUVRAGES DE RETENUES D'EAU ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES DANS LES LOALITES DE MANGUIRLDA, TCHEVI ET MABOUDJI, ARRONDISSEMENT DE MERL, ET BOURHA, DEPARTEMENTS DU DIAMARE ET DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD . ADDITIF N°1 LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
29	**Reference**	051/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 18/10/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D''OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 051/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 18 OCTOBRE 2017 EN PROCEDURE D''URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D''AMENAGEMENT DES OUVRAGES DE RETENUES D''EAU ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES DANS LES LOALITES DE MANGUIRLDA, TCHEVI ET MABOUDJI, ARRONDISSEMENT DE MERL ET BOURRA, DEPARTEMENTS DU DIAMARE RT ET DU MAYO TSANAGA, REGION DE L''EXTREME-NORD . ADDITIF N°1 LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°051 AONR/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMAS/2017 DU 27 NOV 2017 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) BOUTIQUES DANS LE MARCHE DE BELEL, ARRONDISSSEMENT DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante , lance pour le compte du FEICOM, un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

2. Consistance des prestations

La Maîtrise d'oeuvre des travaux portant sur le projet est définie par le Programme ci-après :

- Surveiller et contrôler les travaux :
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- La production de rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.
- La production d'un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;

Le contrôle des pièces administratives et techniques notamment les cautions, polices d'assurances, le cahier de chantier, les procès-verbaux de réunions et de visites de chantier etc....

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de la prestation est de **6 600 000 (Six millions six cent mille).**

4. Allotissement

Ce projet est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est Restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés au terme de l'appel à manifestation d'intérêt N°001/APMC/RAD/DV/C B/SG/2017 du 29 Septembre 2017, pour la Maîtrise d'OEuvre des Travaux de Construction de trente(30) Boutiques dans les Marché de Belel, Arrondissement de Belel Département de la vina. Région de TAdamaoua au titre de Texercice 2017. Il s'agit de :

N°	BUREAUX D'ETUDES	ADRESSES
1	**ETS DJAMIRA**	B.P: NGAOUNDRE, Tél: (237) 699 15 93 23
2	**ETS EPSILON**	B.P:NGAOUNDERE, Tél: (237) 675 08 20 76

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget DU FEICOM, Exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla Tel. 222 25 11 79 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla Tel. 222 25 11 79/ 222 25 13 39 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) francs CFA**, payable à la trésorerie Générale de Ngaoundéré.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont Poriginal et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua sis au quartier Tongo-Galdima. Carrefour Troua Malla, Tel : 222 25 11 79/ 222 25 13 39 **au-plus tard le 18/12/2017 à 10 h 00**.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisaiion des prestations est de **cinq** (**05**) Mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, d'un montant de **cent trente-deux mille (132 000) francs CFA**, soit 2% du coût prévisionnel TTC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra porter la mention suivante sur l'enveloppe extérieur comme détaillé au point 4.4 du RPAO ; en sept (07) exemplaires dont un (01) secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua au plus tard le 18/12/2017 a10 h 00, heures, et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE 051 /AONR/DRMINMAP-AD/CRPM/SMAS/2017 DU 27 nov 2017 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) BOUTIQUES DANS LES MARCHE DE BELEL, ARRONDISSSEMENT DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase)..

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18/12/2017 à 11 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés de la Région Mseion(e l Adamaoua, dans la Salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant six (06) critère essentiel suivants:

1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence
2- Logistique
3- personnel clé
4- Références du Consultant
5- Capacité financière
6- Présentation du dossier

Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement du délai accordé par la commission;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée
- Découverte d'un double statut (Entrepreneur et BET) dans les activités du soumissionnaire ou de celles de son personnel avec une entreprise exerçant dans le domaine d'exécution des travaux concernés ;
- Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire ;
- Chef de mission non inscrit à l'ONIGC ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique ;
- Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	15 points
2- Logistique	15 points
3- personnel clé	30 points
4- Références du Consultant	20 points
5- Capacité financière	15 points
6- Présentation du dossier	05 points

Evaluation des Offres Techniques (100 point)

La note de l'offre technique sera obtenue par addition des points pour chaque critère. Seule l'offre technique ayant obtenu une note égale ou supérieure à 70/100 sera retenue pour la suite de l'évaluation.

Evaluation des Offres financières

Les Offres financières seront évaluées selon les critères suivants :

- Cohérence des prix
- Sous-détail des prix unitaires forfaitaires
- Montant des offres

Evaluation des Offres Financières

Les Offres financières seront évaluées selon les critères suivants
La sous-commission d'analyse vérifiera si l'offre financière est conforme et complète.
L'offre financière conforme et complète la moins disante (Fm) recevra.une note_financière Nf de 100 points. Les notes financières (Nf) des autres offres seront calculées selon la formule suivante : **Nf = 100 x Fm/Fc**.

Fc étant l'offre financière considérée.

Les offres financières des soumissionnaires qui seront déclarées non recevables, seront mises à la disposition de ces derniers. Elles seront détruites si elles ne sont pas retirées dans un délai de 15 jours à compter de la date d'attribution.

Elle procédera en outre à la vérification des opérations de calculs et des erreurs éventuelles y afférentes.

Les offres fmancières des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées sur la base suivante :

- En cas de différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi ;
- En cas d'omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires, cette offre sera purement et simplement éliminée ;
- S'il y a une différence entre le prix du sous détail et celui du bordereau des prix unitaires, celui du sous détail fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins qu'il soit estimé qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire corrigé;
- En ajustant de façon appropriée sur des bases techniques ou financières, toute autre modification, divergence ou réserve quantifiable ;
- En prenant en considération les différents délais d'exécution proposés par les soumissionnaires, s'ils sont autorisés.
- L'offre dans laquelle il existe des postes du détail estimatif pour lesquels le soumissionnaire n'a pas indiqué de prix unitaires est purement rejetée. Par ailleurs les prix proposés pour les postes où il n'est pas prévu des quantités ne feront pas partie du contrat.

Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si l'attributaire provisoire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée et sa caution de soumission pourra être saisie dans ce cas.

L'offre la mieux disante sera celle ayant obtenu la meilleure note globale et satisfaisant au meilleur rapport qualité prix et aux règlements de la Commission Interne de Passation des Marchés.

L'Autorité Contractante se réserve le droit, d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres, à tout moment avant attribution du marché, sans encourir de responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par sa décision, ni l'obligation de les informer des raisons de sa décision.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre financière sera évaluée la mieux disante sur le plan technico-financier.

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la dite limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla Tel. 222 25 11 79/ 222 25 13.

NGAOUNDERE le 29 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BOUBAKARY SADOU

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 07/DC/CNPS/DG/CIPM/17 DU 28 NOVEMBRE 2017 RELATIF À L'ACQUISITION DE DIVERS MATÉRIELS POUR LE PROJET DE NUMÉRISATION DES DOCUMENTS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'ACQUISITION DE DIVERS MATÉRIELS POUR LE PROJET DE NUMÉRISATION

DES DOCUMENTS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS

2. Consistance des prestations

1. Dans le cadre de la procédure de Demande de Cotation, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance une consultation ouverte auprès des entreprises exerçant dans le domaine des prestations évoquées en objet.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel dudit projet est estimé à **FCFA HT 22 378 000 (vingt-deux millions trois cent soixante-dix-huit mille),** soit **FCFA TTC 26 685 765 (vingt-six millions six cent quatre-vingt-cinq mille sept cent soixante-cinq**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

N/A

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

A cet effet, les soumissionnaires pourront consulter les caractéristiques techniques des fournitures à acquérir dans le dossier de Demande de Cotation au Service des Marchés, immeuble-siège de la CNPS, sis à la place de l'indépendance, 9ème étage porte 903, tel : 675 13 21 06 / 696 54 31 32 sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **40 000 (quarante mille)** francs CFA dans le **Compte d'Affectation Spécial de l'ARMP** ouvert à la **BICEC**

8. Acquisition du Dossier

1. Les soumissionnaires devront être en conformité avec les normes RSE déclinés ainsi qu'il suit :

- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;

- Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;

- Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif ;

Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance

9. Remises des offres

1. La date limite de dépôt des offres est fixée au **19 décembre 2017 à 11 heures.** Ces offres seront déposées sous enveloppe cachetée, adressée à la **CNPS** avec la mention :

«AVIS DE CONSULTATION N° 07/DC/CNPS/DG/CIPM/17 DU 28 NOVEMBRE 2017

RELATIF À L'ACQUISITION DE DIVERS MATÉRIELS POUR LE PROJET DE NUMÉRISATION

DES DOCUMENTS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS

À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

1. Outre le dossier administratif en cours de validité dûment certifié, les offres produites en sept (07) exemplaires dont un original (01) et six (06) copies marqués comme tels seront chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises(TTC) accompagnées des modèles de lettre de soumission et du projet de Lettre-Commande signés.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le même jour que dessus dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés, 4 ème étage porte 416, de l'immeuble CNPS sis à l'avenue Kennedy, à partir de 12 heures et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

N/A

16. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 28 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 03671/C/MINHDU PORTANT ADDITIF A L'ASMI N° 03387 /ASMI/MINHDU/2017 DU 30 OCTOBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :
Dans le cadre de l'ASMI susmentionné et des Dossiers d'Appels d'Offres qui en résulteraient, l'Ingénieur Topographe proposé pour les Etudes Techniques devra justifier d'une inscription au tableau de l'Ordre National des Géomètres du Cameroun (OGEC).
Le reste sans changement.

YAOUNDE le 29 Novembre 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°078/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ANNULATION DES LOTS N°4 ET 5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 18 mai 2017 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 05 septembre 2017 relatif à l'examen de la proposition d'attribution du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu l'Autorisation N°008102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5/MTS du 13 novembre 2017 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics relative à l'annulation des lots 4 et 5 de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST.

DECIDE :

Article 1er: Les **lots N°4 et N°5** de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 relatif à la sélection d'une entreprise chargée des travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST **sont annulés**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N° 017/0534/UYI/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ANNULATIOND'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n°17-02/AONO/UYI/CIPM/2017 relatif à la réhabilitation de certains bâtiments de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I, est annulé.

En conséquence, les soumissionnaires concernés par ledit Appel d'Offres sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine, à partir de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N°17/0533/UYI/DIPD/DIEM DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 17-05/AONO/UYI/CIPM/2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises
intéressées par l'Appel d'Offres n°17-05/AONO/UYI/CIPM/2017 du 30 octobre 2017 relatif à la fourniture des ouvrages scientifiques au projet CETIC de l'Université de Yaoundé I, que la date limite de dépôt des offres y relatives, initialement prévue le 28 novembre 2017, est reportée au 13 décembre 2017 à 13 heures.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

DECISION N°201/D/MINRESI/INC/DG/2017 DU 29 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ARCHIVAGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la fourniture du matériel du centre de documentation et d'archivage de l'Institut National de Cartographie ;

N°	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
FOURNITURE DU MATERIEL DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ARCHIVAGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE	INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE	**ETS LEKONG&COMPAGNIE**	**38 980 000 FCFA**	**30 jours**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 29 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N°049/C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 24 NOVEMBRE 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0019/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 05 SEPTEMBRE 2017 POUR LA REALISATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DU « BASELINE STUDIES » EN VUE DE LA PREPARATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE), DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de L'Elevage, des pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision **n° 0675/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 du 24 Novembre 2017**, l'appel d'offres sus?indiqué est déclaré infructueux, faute de soumissionnaire qualifié à l'issue de l'évaluation des critères éliminatoires.

Par ailleurs, les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites,/-

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le MINISTRE

DR TAIGA

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N°017/0535/UYI/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ANNULATIOND'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n° 17-03/AONO/UYI/CIPM/2017 du 28 septembre 2017 relatif à la réhabilitation des bâtiments du Rectorat de l'Université de Yaoundé I, est annulé.

En conséquence, les soumissionnaires concernés par ledit Appel d'Offres sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine, à partir de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

DECISION N° 200/D/MINRESI/INC/DG/2017 DU 29 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

VU La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Public ;

VU La Circulaire N°004/CAB/PR du 30 décembre 2005, relative l'application du code des Marchés Public ;

VU La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016, relative à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs (EPA), des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert No0014/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2017 du 07 NOVEMBRE 2017 pour la fourniture d'un groupe électrogène à l'Institut National de Cartographie

DECIDE :

Article 1er : L'Entreprise ci-après citée est retenue

comme adjudicataire de la lettre commande relative à la fourniture d'un groupe électrogène a l'Institut National de Cartographie ;

N°	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGENE A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE	INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE	**ETS ROC CONSULTING**	**32 996 475 FCFA**	**30 JOURS**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 29 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

N°057/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ANNULATION DES LOTS N°4 ET N°5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

COMMUNIQUE

N°057/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM du 27/11/2017

portant annulation des lots N°4 et N°5 de l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est.

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par Décision**N°078/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM du 27/11/2017,**

les **lots N°4 et N°5** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est **sont annulés** conformément aux dispositions de l'article 34 (1) du Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°056/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS N°1,2 ET 3 DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par Décision **N°____/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM du _____**

Le marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué aux prestataires ci-après :

Nom de l'attributaire	Montant TTC	N° du Lot	Délai de livraison
MEKOUJA SARL, BP. : 3342 Yaoundé, Tél. : (237) 694 502 607	8 625 710 FCFA	**LOT N°01**	**02 mois**
ATIS, BP. : 594 Bafoussam, Tél. : 655 00 53 00/ 677 71 49 37/233 44 53 18	4 838 771 FCFA	**LOT N°02**	**1.5 mois**
MEKOUJA SARL, BP. : 3342 Yaoundé, Tél. : (237) 694 502 607	7 451 933 FCFA	**LOT N°03**	**02 mois**

Les Directeurs Généraux des entreprises **MEKOUJA Sarl et ATIS** ou **leurs représentants dûment mandatés** sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés de EDC , 3ème étage, porte 301**, pour l'établissement des dits marchés.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

COMMUNIQUE N° 0068/C/MINRESI/INC/DG/2017 DU 29 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/MINRESI/INC/CIPM DU 07 NOVEMBRE 2017, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ARCHIVAGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC),

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

Communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'avis d'appel d'offres pour la fourniture du matériel du centre documentation et d'archivage de l'Institut National de Cartographie, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit

N° du lot	Soumissionnaires	Montant TTC des offres (FCFA)	Montant TTC corrigé des offres	Observations
Lot unique	**ETS LEKONG&COMPAGNIE**	**38 980 000**	**38 980 000**	**Adjudicataire : ETSLEKONG&COMPAGN** Adresse : BP 5777 Yaoundé **Montant TTC** : **38 980 000** (TRENTE HU MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT MI FCFA **Délai d'exécution** : 30 jours

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Service des Affaires Juridiques de l'INC, en vue de la souscription de son projet du marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès public du présent Communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

COMMUNIQUE N° 67/C/MINRESI/INC/DG/2017 DU 29 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/MINRESI/INC/CIPM DU 07 NOVEMBRE 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC),

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'avis d'appel d'offres pour la fourniture d'un groupe électrogène à l'Institut National de Cartographie, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Montant TTC des offres (FCFA)	Montant TTC corrigé des offres	Observations
Lot unique	**ETS ROC CONSULTING**	**32 996 475**	**32 996 475**	**Adjudicataire : ETS ROC CONSULTING** Adresse : BP : 000 Yaoundé **Montant TTC** : **32 996 475** FCFA **Délai d'exécution** : 30 jours

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Service des Affaires Juridiques de l'INC, en vue de la souscription de son projet du marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°91/17/DG/CNPS DU 24 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 04 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME D'AUTO-EXTINCTION INCENDIE AU BATIMENT « B » DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES A OKOLO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE **:**

L'Appel d'Offres National Ouvert n° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 du 04 septembre 2017 relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'auto-extinction d'incendie au bâtiment « B » du Service de la Documentation et des Archives à Okolo est déclaré infructueux.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N° 95/17/DG/CNPS DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 18 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE-VINGT-DEUX (82) PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS EN SOLUTION DE PARTAGE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET EXTÉRIEURS DE LA CNPS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **INTEK SARL** BP: **12841 Yaoundé** est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 24/AONO/CNPS /DG/CIPM/17 du 18 septembre 2017 pour la fourniture et l'installation de quatre-vingt-deux (82) photocopieurs multifonctions en solution de partage dans les services centraux et extérieurs de la CNPS, en procédure d'urgence, pour un montant de **FCFA TTC 218 881 944** (deux cent dix-huit millions huit cent quatre-vingt-un mille neuf cent quarante-quatre) et un délai d'exécution de **trente (30) jours** pour les Services Centraux et **quarante-cinq (45) jours** pour les Directions Régionales.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9ème étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 03671/C/MINHDU PORTANT ADDITIF A L'ASMI N° 03387 /ASMI/MINHDU/2017 DU 30 OCTOBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :
Dans le cadre de l'ASMI susmentionné et des Dossiers d'Appels d'Offres qui en résulteraient, l'Ingénieur Topographe proposé pour les Etudes Techniques devra justifier d'une inscription au tableau de l'Ordre National des Géomètres du Cameroun (OGEC).
Le reste sans changement.

YAOUNDE le 29 Novembre 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°078/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ANNULATION DES LOTS N°4 ET 5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 18 mai 2017 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 05 septembre 2017 relatif à l'examen de la proposition d'attribution du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu l'Autorisation N°008102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5/MTS du 13 novembre 2017 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics relative à l'annulation des lots 4 et 5 de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST.

DECIDE :

Article 1er: Les **lots N°4 et N°5** de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 relatif à la sélection d'une entreprise chargée des travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST **sont annulés**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

N°057/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ANNULATION DES LOTS N°4 ET N°5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

COMMUNIQUE

N°057/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM du 27/11/2017

portant annulation des lots N°4 et N°5 de l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est.

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par Décision**N°078/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM du 27/11/2017,**

les **lots N°4 et N°5** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est **sont annulés** conformément aux dispositions de l'article 34 (1) du Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°056/2017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS N°1,2 ET 3 DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par Décision **N°____/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM du _____**

Le marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué aux prestataires ci-après :

Nom de l'attributaire	Montant TTC	N° du Lot	Délai de livraison
MEKOUJA SARL, BP. : 3342 Yaoundé, Tél. : (237) 694 502 607	8 625 710 FCFA	**LOT N°01**	**02 mois**
ATIS, BP. : 594 Bafoussam, Tél. : 655 00 53 00/ 677 71 49 37/233 44 53 18	4 838 771 FCFA	**LOT N°02**	**1.5 mois**
MEKOUJA SARL, BP. : 3342 Yaoundé, Tél. : (237) 694 502 607	7 451 933 FCFA	**LOT N°03**	**02 mois**

Les Directeurs Généraux des entreprises **MEKOUJA Sarl et ATIS** ou **leurs représentants dûment mandatés** sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés de EDC , 3ème étage, porte 301**, pour l'établissement des dits marchés.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°075/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2015 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017, LOT 1.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 18 mai 2017 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 05 septembre 2017 relatif à l'examen de la proposition d'attribution du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu l'Autorisation N°008102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5/MTS du 13 novembre 2017 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics relative à l'annulation des lots 4 et 5 de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST.

DECIDE :

Article 1er: L'entreprise **MEKOUJA SARL,** BP. : 3342 Yaoundé, Tél. : (237) 694 502 607, est attributaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST **LOT 1**, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **8 625 710 (huit millions six cent vingt-cinq mille sept cent dix) FCFA,** et un délai de livraison de **02** (**deux) mois.**

Article 2 : Le Directeur Général de **MEKOUJA SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés de EDC, 3ème étage, porte 301**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le, 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./- ***NSANGOU Dr THEODORE***

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°076/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017, LOT 2.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 18 mai 2017 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 05 septembre 2017 relatif à l'examen de la proposition d'attribution du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu l'Autorisation N°008102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5/MTS du 13 novembre 2017 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics relative à l'annulation des lots 4 et 5 de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST.

DECIDE :

Article 1er: L'entreprise **ATIS,** BP. : 594 Bafoussam, Tél. : (237) 655 005 300/ 677 714 937, est attributaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST **LOT 2**, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **4 838 771 (quatre millions huit cent trente-huit mille sept cent soixante-onze) FCFA,** et un délai de livraison de **1,5 mois** (**un mois et demi).**

Article 2 : Le Directeur Général de **ATIS** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés de EDC**, **3ème étage, porte 301**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°077/2017/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 27/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA PHASE I DE LA CITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE SITUÉE À LOM PANGAR, DANS LA RÉGION DE L'EST OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2017 DU 09 MARS 2017, LOT 3.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de L'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 18 mai 2017 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 05 septembre 2017 relatif à l'examen de la proposition d'attribution du marché pour les travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'Est ;

Vu l'Autorisation N°008102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5/MTS du 13 novembre 2017 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics relative à l'annulation des lots 4 et 5 de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/EDC/CIPM/2017 du 09 mars 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST.

DECIDE :

Article 1er: L'entreprise **MEKOUJA SARL,** BP. : 3342 Yaoundé, Tél. : (237) 694 502 607, est attributaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de la phase I de la cité du Maître d'ouvrage située à Lom Pangar, dans la région de l'EST **LOT 3**, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **7 451 933 (sept millions quatre cent cinquante un mille neuf cent trente-trois) FCFA,** et un délai de livraison de **02** (**deux) mois.**

Article 2 : Le Directeur Général de **MEKOUJA SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés de EDC**, **3ème étage, porte 301**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 1494/17/DG/CNPS DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 18 SEPTEMBRE 2017 POUR LAFOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE-VINGT-DEUX (82) PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS EN SOLUTION DE PARTAGE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET EXTÉRIEURS DE LA CNPS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

VU le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

VU Le Décret n°2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;

VU la Circulaire n°0004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N° 24/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 du 18 septembre 2017 pour la fourniture et l'installation de quatre-vingt-deux (82) photocopieurs multifonctions en solution de partage dans les services centraux et extérieurs de la CNPS, en procédure d'urgence;

VU le Procès-Verbal de la session du 19 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

D E C I D E :

Article 1er. – L'Entreprise **INTEK SARL BP : 12841 Yaoundé**est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 24/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 du 18 septembre 2017 pour la fourniture et l'installation de quatre-vingt-deux (82) photocopieurs multifonctions en solution de partage dans les services centraux et extérieurs de la CNPS, en procédure d'urgence, pour un montant de **FCFA TTC 218 881 944** et un délai d'exécution de **trente (30) jours** pour les Services Centraux et **quarante-cinq (45) jours** pour les Directions Régionales.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

DECISION N°017-1079/UYI/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17-03/AONO/UYI/CIPM/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DU RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;

Vu la Circulaire n°001C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° 17-03/AONO/UYI/CIPM/2017 du 28 septembre 2017 pour

l'exécution des travaux de réhabilitation des bâtiments du Rectorat de l'Université de Yaoundé I,

Considérant les dispositions de l'article 34 du Code des Marchés Publics et celles du point 43.1 du RPAO de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 17 - 01 /AONO/UYI/CIPM/2017,

DECIDE

Article 1.- A compter de la date de signature de la présente décision, l'Appel d'Offres National Ouvert n° 17-03/AONO/UYI/CIPM/2017 du 28 septembre 2017 relatif à la réhabilitation des bâtiments du Rectorat de l'Université de Yaoundé I, est annulé.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

DECISION N°017-1078/UYI/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17-02/AONO/UYI/CIPM/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 RELATIF À LA RÉHABILITATION DE CERTAINS BÂTIMENTS DE L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;

Vu la Circulaire n°001C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°17-02/AONO/UYI/CIPM/2017 du 28 septembre 2017 relatif à

la réhabilitation de certains bâtiments de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I,

Considérant les dispositions de l'article 34 du Code des Marchés Publics et celles du point 43.1 du RPAO de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 17 - 01 /AONO/UYI/CIPM/2017,

DECIDE

Article 1.- A compter de la date de signature de la présente décision, l'Appel d'Offres National Ouvert n°17-02/AONO/UYI/CIPM/2017 relatif à la réhabilitation de certains bâtiments de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I, est annulé.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N°0675/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 24 NOV 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0019/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 05 SEPTEMBRE 2017 POUR LA REALISATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DU « BASELINE STUDIES » EN VUE DE LA PREPARATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE), DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017 ;
Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation
des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017.

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert, passé en procédure d'urgence, n°0019/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 du 05 septembre 2017 pour la réalisation, en procédure d'urgence, du « baseline studies » en vue de la préparation du projet de développement de la commercialisation du bétail et des infrastructures d'élevage (PD-COBIE), dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord.

DECIDE :

Article 1er : La consultation susmentionnée est déclarée infructueuse, aucun soumissionnaire n'ayant été qualifié à l'issue de l'évaluation des offres.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin serai

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 052/ AOIO/ MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 18 OCTOBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DES OUVRAGES DE RETENUES D'EAU ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES DANS LES LOALITES DE MANGUIRLDA, TCHEVI ET MABOUDJI, ARRONDISSEMENT DE MERL, ET BOURHA, DEPARTEMENTS DU DIAMARE ET DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD . ADDITIF N°1 LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres, rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception aux Services du Premier Ministre à l'attention du Secrétariat Technique du Comité de Suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence triennal pour l'Accélération de la Croissance Économique au plus tard **le 09 Décembre 2017 à 15 heures,** et devront porter la mention suivante : *«APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°052/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 18/10/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DES OUVRAGES DE RETENUES D'EAU ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES DANS LES LOCALITES DE MANGUIRLDA, TCHEVI ET MABOUDJI, ARRONDISSEMENTS DE MERI, ET BOURHA, DEPARTEMENTS DU DIAMARE ET DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD»* *FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE* *« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)** copies marqués comme tels devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception aux Services du Premier Ministre à l'attention du Secrétariat Technique du Comité de Suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique au plus tard **le 13 décembre 2017 à 15 heures.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps : ● les offres administratives et techniques seront ouvertes dans les Services du Premier Ministre, **le 09 Décembre 2017à 16 heures,** heure locale, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ; ● les offres financières seront ouvertes dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation des offres administratives et techniques. Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu **le 13 Décembre 2017 à 16 heures,** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (Services du Premier Ministre). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier **LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

APPEL D''OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 051/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 18 OCTOBRE 2017 EN PROCEDURE D''URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D''AMENAGEMENT DES OUVRAGES DE RETENUES D''EAU ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES DANS LES LOALITES DE MANGUIRLDA, TCHEVI ET MABOUDJI, ARRONDISSEMENT DE MERL ET BOURRA, DEPARTEMENTS DU DIAMARE RT ET DU MAYO TSANAGA, REGION DE L''EXTREME-NORD . ADDITIF N°1 LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres, rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception aux Services du Premier Ministre à l'attention du Secrétariat Technique du Comité de Suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence triennal pour l'Accélération de la Croissance Économique au plus tard **le 10 décembre 2017 à 15 heures,** et devront porter la mention suivante : *«APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°051/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT /2017 DU 18/10/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DES OUVRAGES DE RETENUES D'EAU ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES DANS LES LOCALITES DE MANGUIRLDA, TCHEVI ET MABOUDJI, ARRONDISSEMENTS DE MERI, ET BOURHA, DEPARTEMENTS DU DIAMARE ET DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD»* *FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE* *« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception aux Services du Premier Ministre à l'attention du Secrétariat Technique du Comité de Suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique au plutard **le 12 décembre 2017 à 15 heures.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu **le 10 décembre 2017 à 16 heures,** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (Services du Premier Ministre). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu **le 12 Décembre 2017 à 16 heures,** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (Services du Premier Ministre). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représennter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier **LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm